



RÉGIME
DE RETRAITE
des groupes
communautaires
et de femmes

INFOLETTRE

UN RÉGIME DE RETRAITE POUR NOUS!

Volume 6, numéro 3, le 6 octobre 2015

Ce numéro de l'Infolettre vise à informer les groupes et participantEs du Régime de ce qui s'est passé lors de la rencontre trimestrielle du comité de retraite qui avait lieu le 21 septembre 2015. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous en faire part.

7 ans et toutes ses dents !

Le régime de retraite fête aujourd'hui ses 7 ans! Que de chemin parcouru depuis le 1^{er} octobre 2008, alors que le régime commençait à opérer. Le rêve initial est devenu réalité. Dans un contexte difficile où les autres régimes de retraite se dépêtrant encore dans des déficits dont ils ne semblent pas capables de s'extirper, notre régime a connu une croissance remarquable. Il a été en surplus pendant toute cette période et a maintenu un service de qualité aux membres et employeurs du régime qui respecte les valeurs du communautaire. Grâce à votre confiance et à la solidarité du milieu communautaire, nous pouvons être très fiers de ce que nous avons accompli!

Le comité de retraite confirme la décision du comité exécutif de ne pas faire d'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014 et donc de ne pas envisager l'indexation pour cette année.

Le comité de retraite a estimé qu'il ne serait pas indiqué de faire réaliser une évaluation actuarielle au 31 décembre 2014. Il faut savoir qu'une évaluation actuarielle est requise si nous souhaitons indexer *immédiatement* de 1,8 % les rentes acquises par les personnes participantes et les retraitées pour l'année 2014. Cette décision de ne pas demander d'évaluation peut sembler étonnante dans la mesure où nous savons que la réserve d'indexation est pleine: nous avons, au 31 décembre dernier, assez d'argent pour indexer les rentes de toutes les personnes participantes et retraitées *à vie*. Ce qui nous a retenu est davantage la prudence quant au futur : nous avons constaté, comme tout le monde, la très grande fragilité des marchés boursiers cet été qui ont perdu du terrain. Nous pensons que la croissance des années futures a de bonnes chances d'être anémique. Utiliser environ 350 000 \$ de surplus pour bonifier le régime dans de telles circonstances ne nous apparaissait pas prudent. Nous jugeons donc préférable de reprendre la discussion à la fin de 2016 : indexerons-nous les années 2014 et 2015 pour l'ensemble des personnes participantes actives et retraitées. Depuis le début du régime, nous avons toujours fonctionné sur cette base prudente : en 2011, nous avons indexé les années 2008 à 2010 et en 2014 nous avons indexé les années 2011 à 2013. Nos membres s'attendent à ce que notre préoccupation première soit la sécurité des prestations et la stabilité des cotisations à long terme. Voilà pourquoi cette décision a été prise.

Placements : résultats du deuxième trimestre 2015

Les actifs de notre caisse s'élevaient à 32,2 millions \$ au 30 juin 2015. Le rendement trimestriel s'élève à -1,82 %, soit un peu moins que les marchés (-1,77 % pour la même période). Dans un contexte de rendements boursiers négatifs, certains de nos gestionnaires ont fait mieux que leurs marchés : MFS actions mondiales (1,124 % de mieux avec un rendement de...0,16 %), et Bisset petites capitalisations canadiennes (1,24 % de mieux que le marché) tandis que d'autres ont moins bien fait : Desjardins gestion d'actifs en marchés émergents (1,32 % de moins que le marché).

Pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2015, le rendement s'élève à 6,88 %, mieux que le rendement requis à long terme de 5,5 % et mieux que les marchés (valeur ajoutée de 0,36%).

Nous avons également investi à la fin du trimestre un montant de 2,13 millions \$ dans un fonds immobilier direct géré par Fiera, un gestionnaire montréalais, qui détient des immeubles dans les grands centres urbains canadiens. Ce placement vise à générer des revenus annuels plus stables tout en espérant une augmentation à moyen terme de la valeur des édifices dont nous sommes propriétaires.

Nous sommes maintenant un régime de retraite sans papier!

Le personnel du secrétariat, et Sylvia Roy en particulier, ont fait un travail colossal depuis plus d'un an pour assurer la numérisation de l'ensemble des documents que nous avons accumulé au régime. Par exemple, chaque membre est invité à remplir et signer un formulaire de déclaration désignant votre conjointE et vos bénéficiaires, un formulaire très important en cas de décès pour savoir qui a droit aux montants dus par le Régime de retraite. Selon les lois en vigueur, nous devons **conserver de façon sécuritaire** ce document pendant une très longue période, soit 50 ans après la dernière transaction effectuée dans votre dossier! On imagine facilement les risques encourus si ce papier est endommagé, perdu, brûlé, etc. Pensez aussi aux coûts d'archivage et d'entreposage des centaines de milliers de pages!

L'alternative, qu'habituellement seules les grosses organisations ont les moyens de se payer, est de numériser toute cette documentation. C'est une opération complexe et minutieuse puisque la numérisation doit respecter des règles très précises afin que le document numérisé et imprimable puisse être accepté en Cour comme l'équivalent du papier original signé. Cette opération est pratiquement terminée. Notre avantage, c'est que nous sommes jeunes et le volume de papier accumulé était encore sous contrôle.

Le comité de retraite a tenu à féliciter le secrétariat, et Sylvia Roy en particulier, pour la qualité exceptionnelle du travail réalisé en plus de l'ensemble de travail de support aux membres et aux employeurs assuré par le secrétariat.

Accès à votre dossier personnel en tout temps!

Avec la numérisation des documents, chaque personne participante peut maintenant accéder directement à son **dossier personnel** qui contient **tous les documents** que le Régime détient : votre déclaration du conjoint et de bénéficiaires, tout document lié à un rachat de service passé ou un transfert effectué, votre relevé annuel personnalisé complet pour chaque année depuis votre adhésion au Régime, le total des cotisations patronales, salariales et volontaires versées pour l'année en cours. Les personnes participantes sont encouragées à nous indiquer leur souhait de recevoir toute nouvelle communication **en ligne** plutôt que par la poste. Cela réduit considérablement nos frais d'exploitation (chaque 1 \$ économisé représente 1 \$ de plus pour le paiement des rentes et leur indexation au coût de la vie). À chaque dépôt de document dans votre dossier, vous recevrez un courriel vous avisant de consulter votre dossier personnel. Il est primordial de mettre à jour vos coordonnées (courriel, adresse, téléphone).

Pour accéder à votre dossier, allez sur le site www.regimeretraite.ca et choisissez l'onglet accès aux membres.

Si vous êtes un employeur, vous pouvez également utiliser cet onglet pour effectuer vos remises mensuelles de cotisations et accéder à l'ensemble des données depuis votre adhésion au régime, y inclus l'historique des cotisations requises et des bonifications en place pour votre groupe, l'état de vos remises mensuelles et la confirmation des montants versés. Il vous est aussi possible de modifier directement certains renseignements, par exemple un changement d'adresse pour l'un de vos employés. Les personnes gérant le dossier de plusieurs employeurs ont automatiquement accès aux données pour tous les employeurs dont ils sont responsables.

Vous avez des difficultés à accéder à votre dossier, appelez au secrétariat : nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Assemblées annuelles du Régime : beaucoup d'intérêt et de questions

Nous avons tenu cette année notre assemblée annuelle 2015 en trois temps le 30 septembre et le 1^{er} octobre 2015 : Victoriaville, Montréal et Webdiffusion sur l'ensemble du territoire québécois. Le nombre de présences a été modeste dans l'ensemble, mais les personnes présentes ont pu avoir une meilleure idée du fonctionnement et des résultats financiers du régime de retraite ainsi que des changements apportés au régime en 2014, ce qui a donné lieu à beaucoup de questions, notamment sur les rachats de service passés, la notion de conjoint (il y en a qui ont eu des surprises!) et de bénéficiaires. Les personnes présentes ont tenu à souligner leur appréciation pour la façon dont le régime est administré et pour le déroulement de l'assemblée, qui leur a semblé très courte compte tenu de l'intérêt des sujets abordés. Cette assemblée a également donné lieu à l'élection par acclamation du comité de retraite pour 2015-2016 (de fait, tous les membres en place sauf une se sont représentés, ce qui témoigne de leur intérêt envers le régime de retraite) :

	ReprésentantEs personnes actives	ReprésentantEs personnes inactives	ReprésentantEs groupes
Élus	Régis Audet, Centre d'action bénévole de Saint-Alphonse Nouvelle (Maria) Bouchra Klaoua, Carrefour jeunesse Emploi Bourassa-Sauvé (Montréal-Nord) François Vermette, Chantier de l'économie sociale (Montréal) Poste vacant (sdv)	Pierre Riley, Droits acquis à la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (Montréal) Charles Guindon (sdv), Droits acquis au Chantier de l'économie sociale (Montréal)	Céline Béland, La Chaudronnée des cuisines collectives (Lévis) Lise Gervais, Relais-Femmes (Montréal)
Poursuite de leur mandat de 2 ans	Nathalie Lachance, Carrefour Jeunesse Emploi Thérèse-de-Blainville (Ste-Thérèse) Nathalie Roberge, Centre d'action bénévole de Granby		Denise Côté, Maison l'Aid'elle (Gaspé) Steve Marcoux, Commun accord, organisme de justice alternative (Drummondville)
Membre indépendant	Michel Lizée, retraité, Service aux collectivités (UQAM)		

On remarquera qu'il y a encore un poste vacant pour la personne représentant les actifs au comité de retraite. Si vous êtes intéresséE, n'hésitez pas à appeler au secrétariat qui vous renseignera sur ce que siéger à ce poste implique afin de vous faire une idée plus précise. Il est important pour les gens en dehors de Montréal de savoir que le régime rembourse les frais raisonnables de transport et séjour pour vous rendre aux réunions du comité de retraite (± 4 à 5 rencontres par année).

De nouveaux groupes se joignent au Régime

Depuis le dernier Infolettre au début de l'été, le comité de retraite a accepté formellement 8 adhésions de nouveaux groupes dont vous trouverez la liste ci-après. Veuillez noter que vous pouvez trouver la liste complète de tous les groupes adhérents sur le site Internet du Régime.

- | | |
|--|--|
| 559 Transbestos inc. | 564 Mani-Jeunes Inc. |
| 560 Carrefour jeunesse emploi Centre-Nord | 565 Association Laurentienne des Proches de la Personne Atteinte de Maladie Mentale inc. |
| 561 Travail de rue - Action communautaire | 566 Association de Défense des Droits Sociaux de la Rive-Sud (ADDS de la Rive-Sud) |
| 562 Centre de prévention contre la radicalisation menant à la violence | |
| 563 Fonds Émergence Estrie | |

Le Régime souhaite la bienvenue à ces groupes et aux personnels salariés qui y œuvrent !

Nos coordonnées

Marie Leahey, coordonnatrice générale	poste 1402
Sylvia Roy, coordonnatrice administrative	poste 1401
Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité	poste 1403
Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation	poste 1404

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301, Montréal H2Y 1E6
Tél. : 514-878-4473 1-888-978-4473 Téléc. : 514-878-1060
Adresse courriel : RRFSGCF@regimeretraite.ca
Site internet : www.regimeretraite.ca



Suivez-nous sur Facebook!
<https://www.facebook.com/RegimeRetraite>